

Réunion de préparation du triathlon M de juin 2019
20.09.2018



Maison de la vie associative Michel Reitz
55, rue André-Marie Ampère
13 300 SALON-de-PROVENCE
www.salontriathlon.com
Déclaré en Préfecture sous le n° W131001019
N° SIRET : 492 417 670 00014

Présidé par :

Mr Bruno Briot

Etaient présents :

Mr Arnaud Caugant, président
Me Sophie Lannier, secrétaire
Mr Bruno Briot
Mr Nicolas Lawson

Me Anne Remoué, trésorière
Me Anne Armand, secrétaire adjointe
Mr Pierre Capella
Mr Guy Chabuel

Etaient absents, excusés :

Mr Thierry Lautrous, président adjoint
Me Elsa Lopez

Mr Alan Teyssandier
Mr Franck Fontanel

La réunion commence à 18h55

ORDRE DU JOUR :

Préparation du triathlon M entre Saint-Chamas et Salon de Provence en juin 2019

La date est arrêtée au dimanche 16 juin 2019 le matin (l'aquathlon aura lieu le 2 juin 2019).

Les villes de Saint-Chamas et de Salon de Provence sont d'accord pour que l'on organise cet évènement.

Le commissaire de la police municipale de Salon a validé le parcours de course à pied et le parcours vélo avec un bémol sur le rond-point d'Intermarché où la présence policière nationale et municipale sera indispensable.

Il prévoit 20 à 30 policiers municipaux pour ces deux parcours.

La natation aura lieu plage des Cabassons à Saint-Chamas et sera sécurisée par le centre nautique de Saint-Chamas.

Le premier parc à vélo sera à la sortie de l'eau, plage des Cabassons, le deuxième sera sur la place Morgan à Salon de Provence.

Parcs à vélos coûtent en général 1€/place : parc de la ligue 300 places nous est prêté gratuitement, parc de Carqueiranne 400 places même modèle que la ligue, parc de Ironman France au même prix modèle porte-selle.

Besoin en bénévoles : 70 signaleurs minimum sur le parcours vélo et 30 sur le parcours course à pied. 12 minimum pour les ravitaillements.

Ravitaillements : 1 sur le parcours vélo vers Cornillon, 3 sur le parcours course à pied (1 sur la première boucle qui sert aussi de ravito arrivée, 1 au château de l'Empéri et 1 sur le parking Torre).

Quartier général à Salon pour pouvoir utiliser les bénévoles des inscriptions sur le parcours course à pied. Mais comment rentrer le vélo dans le parc à vélo de Saint-Chamas si l'inscription n'est pas encore faite? Donc il faut mettre les inscriptions à Saint-Chamas.

Il négocier avec la ville de Salon l'obtention de bus pour le transport des concurrents soit au début soit à la fin de la course, nous ne sommes pas encore décidés.

Il nous faudra aussi un camion avec chauffeur pour rapatrier les sacs des concurrents.

Ce triathlon pourrait être support du championnat de France des pompiers. Si c'est le cas, les pompiers nous fourniraient gratuitement les secours (médecin, véhicules, etc...) plus une vingtaine de bénévoles chez les jeunes sapeurs. C'est important financièrement.

On prendrait des inscriptions individuelles et en relais car le passclub est à 30€ pour les individuels et à 2€ pour les relais, ce qui amène de potentiels futurs amateurs de triathlons.

Nombre de concurrents : pas plus de 300 sinon il faut emprunter plus que deux parcs à vélos d'où un gros surcoût. Donc on limiterait à 300 individuels et 50 relais pour lesquels on peut « bricoler » un parc à vélo.

Il faut se mettre des jalons pour voir si on est capable d'organiser cette épreuve et pour pouvoir annuler si ceux-ci ne sont pas atteints:

1^{er} jalon : que le championnat de France des pompier se fasse à Salon

2^{ème} jalon : que la mairie augmente sa subvention à 6000€

3^{ème} jalon : qu'il y ait assez de bénévoles, il faudra une date butoir avec un certain nombre d'inscrits. Il faudrait que chaque bénévole amène 2 autres personnes.

Prochaine réunion le mercredi 26 septembre chez Mr Bruno Briot

Elle aura pour objet de définir le nombre de responsables et de chefs de zone, mettre des noms sur ces postes de chef de zone qui aurons en charge de trouver leurs bénévoles et de les gérer.

Exemple de postes : communication, natation, vélo, course à pied, ravitaillements, parc à vélos 1 et 2, bus, camion sacs, consigne, dossier mairie et préfecture, inscriptions, etc...

Fin de la réunion à 20h30

Le Président / Vice président

Arnaud Caugant / Thierry Lautrous

Les secrétaires

Sophie Lannier / Anne Armand